Le LOCATAIRE

ÉTÉ 2018

BULLETIN DU COMITÉ LOGEMENT PLATEAU MONT-ROYAL

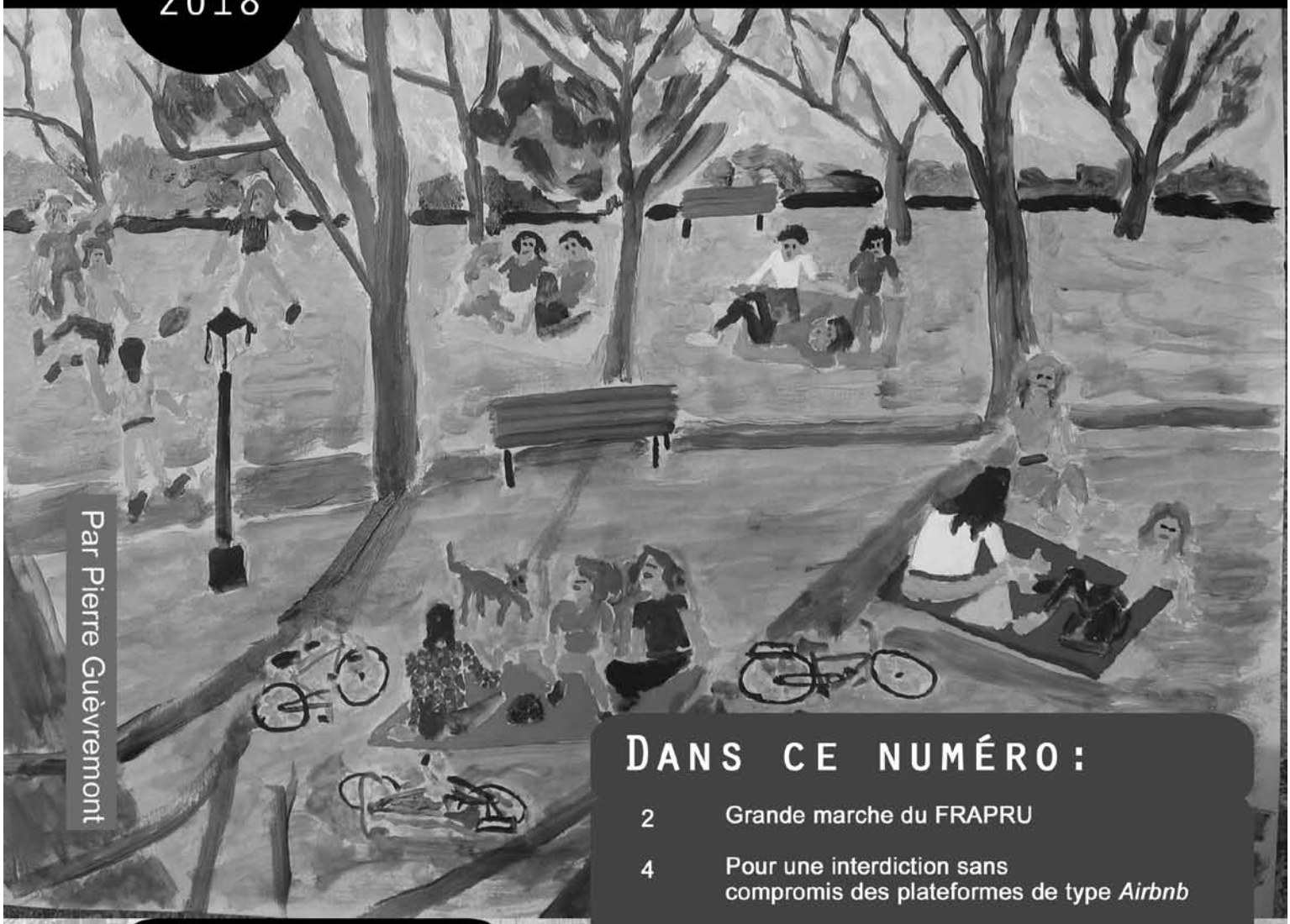

Par Pierre Guèvremont

DANS CE NUMÉRO:

2 Grande marche du FRAPRU

4 Pour une interdiction sans compromis des plateformes de type *Airbnb*

7 Protégeons nos logements, interdisons Airbnb !

8 L'honnêteté morale

9 Revendiquons l'ancienne Institution des Sourdes !

10 Le service individuel aux locataires, là où l'action collective prend son sens

11 Portrait du quartier du Plateau Mont-Royal

12 Calendrier

Ont contribué à la réalisation de ce journal:

Carole Boucher
Cloé Fortin
Pierre Guèvremont
Serge Lachapelle
Vicky Langevin
Gabrielle Renaud
Philippe T.Desmarais

Merci pour votre implication!

FRAPRU

Les résidents et résidentes du Plateau ont toutes les raisons du monde de participer à la Grande marche du FRAPRU

Par Serge Lachapelle

Du 2 au 29 septembre, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) organise ce qui est assurément l'un des événement les plus ambitieux de son histoire. Il s'agit d'une grande marche de 500 kilomètres d'Ottawa à Québec intitulés «De villes en villages pour le droit au logement».

Selon le recensement de 2016, 457 275 ménages locataires du Québec consacrent plus que la norme de 30 % de leur revenu pour se loger. On estime que des centaines de milliers de personnes vivent dans des logements trop chers, en mauvais état, voire insalubres, ou trop petits. Inutile de dire que ces mauvaises conditions de logement ont des impacts directs sur leur sécurité, leur santé et la pleine jouissance de leurs droits.

Les gouvernements, que ce soit fédéral ou provincial, refusent de fournir les ressources nécessaires pour que soit pleinement garanti le droit au logement. Les statistiques sont éloquentes. Depuis 5 ans, seulement 9953 nouveaux logements sociaux ont été livrés au Québec, alors que près de 40 000 ménages sont inscrits sur une liste d'attente pour un logement public (HLM), sans compter tous ceux espérant obtenir un logement dans une coopérative ou un OSBL d'habitation.

En 2018, Québec n'a budgété que 273 millions $, pour réaliser 3000 nouveaux logements sociaux, malgré des surplus de 4,4 milliards $ l'année précédente et une remise de 2,3 milliards $ en baisses d'impôts. Son manque d'investissements dans le logement social n'est donc pas un problème d'argent, mais bien de volonté politique.

Du côté d'Ottawa, la majorité des sommes allouées dans la Stratégie canadienne sur le logement seront dépensées après les élections, dans un deuxième mandat hypothétique du gouvernement Trudeau. Il fait attendre inutilement les ménages mal-logés et les personnes sans-abris. On ne sait pas quelle part sera allouée au développement de nouveaux logements sociaux et à l'aide aux ménages à faible revenu.

Les statistiques illustrent également que les résidents et résidentes du Plateau Mont-Royal sont victimes et ce deplusieurs façons de la crise du logement. Ces chiffres contredisent le mythe voulant que le Plateau soit un quartier riche et branché.

Photo par NanoRuz, au BBQ populaire de la grande marche

Les résidents et résidentes du Plateau ont toutes les raisons du monde de participer à la Grande marche du FRAPRU

FRAPRU

Le Plateau Mont-Royal c'est :

72% de locataires. (41 065 sur 56 710)

44 % des ménages locataires consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger, soit 18 068 locataires.

* De tous les ménages de l'arrondissement, 29 320 sont des personnes seules. (44%)

* En 2016, 23% des ménages ont un revenu annuel de 20 000$ et moins.

En 2017, on constate que le prix moyen des loyers est de 900$ sur le Plateau, contre 766$ pour toute le Ville de Montréal. Depuis 2014, on remarque aussi que le prix moyen de tous les logements confondus a augmenté de 136 % pour une hausse de 18%.

* Très peu de logement sont disponible pour les familles dans le quartier. En 2017, c'est seulement 0,5% des logements de trois chambre et plus qui sont inoccupés. Donc, les loyers, en regard des besoins de la population locale sont de moins en moins abordables, aussi peu disponibles et trop petits pour les familles, ce qui pousse souvent les locataires à vivre dans des logements trop chers et qui ne conviennent pas à leurs besoins. La capacité de payer des locataires est directement affectée.

* Des condos se construisent au détriment du logement locatifs privé ou social. De 2010 à 2013, c'est seulement 46 logements locatifs ou sociaux qui ont été construits, alors que pour les condos, c'est 928. Ces transformations ne répondent en rien aux besoins de la population du Plateau.

* S'ajoute à la construction de condos, la perte de logement locatif. De 2001 à 2011, c'est 2 910 logements locatifs qui sont devenue des copropriétés.

Les appels, les courriels et les nombreuses visites au Comité logement Plateau Mont-Royal(CLPMR) illustrent l'ampleur de la crise.

Les résidents et résidentes du Plateau Mont-Royal ont toutes les raisons du monde de participer à la Grande marche du FRAPRU et apporter ainsi leur contribution à la grande lutte pour le droit au logement.

Source: Communiqué du FRAPRU
Discours prononcé le 31 juin sur le logement social par le CLPMR

Pour une interdiction sans compromis des plateformes de type *Airbnb*

Airbnb

Par Philippe Desmarais
Texte paru dans *À bâbord!*

Les débats entourant l'encadrement des plateformes numériques d'hébergement touristique (dont la plus populaire est *Airbnb*) reviennent fréquemment dans l'actualité et les médias de masse, que ce soit au Québec ou ailleurs dans le monde. Ces plateformes permettent à qui le veut d'ouvrir un compte en ligne et de louer ou de proposer un espace (un sofa, une chambre, un logement entier) pour une durée temporaire en échange d'un certain montant d'argent. Les arguments entendus suggèrent divers types d'encadrement, tout en permettant toutefois la survie de ces plateformes. Le Comité logement du Plateau Mont-Royal[1] propose une alternative complètement différente, soit celle de l'interdiction totale.

Cette position, qui peut sembler « extrême » au premier regard, est pourtant la seule qui s'attaque en profondeur au problème de la perte de logements locatifs causée par l'hébergement touristique de type *Airbnb*. De manière encore plus importante, elle s'oppose à la marchandisation du logement dans une logique de spéculation immobilière et remet de l'avant les luttes incessantes pour la reconnaissance du droit au logement.

Des conséquences qui donnent froid dans le dos

C'est effectivement sous plusieurs formes que les plateformes de type *Airbnb* créent de graves problèmes sur le parc de logements locatifs québécois, spécifiquement dans les grands centres urbains, comme Montréal et Québec. En effet, ces plateformes font d'abord monter le prix des loyers et participent à une diminution du stock de logements locatifs disponible. Cela s'explique par le fait qu'un logement qui se trouve en permanence sur un site comme *Airbnb* n'est plus disponible sur le marché locatif et fait donc augmenter de facto la demande de logements locatifs. Parallèlement, plusieurs utilisateurs et utilisatrices y voient un moyen efficace de faire davantage d'argent que sur le marché locatif contrôlé, et c'est dans ce contexte que plusieurs propriétaires tentent des reprises ou des évictions de mauvaise foi afin d'arriver à leurs fins. Ultimement, en plus des problèmes de bruit engendrés par les allées et venues constantes des voyageur-e-s, d'une perte de vie de quartier et d'une augmentation de problèmes liés à l'insalubrité des logements, les plateformes de type *Airbnb* contribuent à une accélération accrue du phénomène de la gentrification dans les quartiers les plus affectés via l'arrivée grandissante de personnes plus aisées et de touristes[2] .

1. Tout autant que ses deux regroupements nationaux, soit le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).
2. La recherche menée récemment par le Comité logement du Plateau Mont-Royal explore ces aspects en profondeur Disponible en ligne (dernière consultation le 22 janvier 2018) : http://clpmr.com/wp-content/uploads/2016/11/CLPMR_phenomene_airbnb_FINAL_web.pdf.

Pour une interdiction sans compromis des plateformes de type *Airbnb*... La suite

Airbnb

Le Plateau Mont-Royal représente le quartier le plus populaire sur les plateformes de type *Airbnb* à l'échelle nationale et reflète très bien l'ensemble des conséquences ci-mentionnées. Près de 30% des annonces montréalaises sur *Airbnb* concernent ce quartier, et on estime qu'un total d'environ 5% de l'ensemble des logements du Plateau Mont-Royal sont proposés sur cette même plateforme en tout temps. Dans ce contexte, il faut reconnaître que les bénéfices individuels liés à l'utilisation de ce type de plateforme (par exemple faire un peu d'argent pour arrondir les fins de mois) sont beaucoup moins importants que les graves impacts qui en découlent à une échelle plus large.

Le refus de négocier un compromis

Au delà de l'idée de faire valoir le bien-être collectif plutôt qu'individuel, venons-en à la position d'interdiction totale et sans compromis de l'ensemble des plateformes d'hébergement touristique de type *Airbnb*. L'histoire récente nous montre que de manière récurrente, les compromis politiques se font souvent au détriment des groupes militants qui proposent des solutions ancrées sur le terrain et qui s'inscrivent en dehors de la logique dominante de la loi du marché. En tant qu'organismes indépendants œuvrant dans le secteur de la défense collective des droits, il est primordial que des groupes comme celui du Comité logement du Plateau Mont-Royal protègent leurs valeurs fondamentales et refusent de négocier dans une logique du « moins pire » des aspects qui touchent par exemple à la marchandisation du logement et à la protection du parc de logements locatifs.

Peu importe la situation, il est peu probable qu'un quelconque parti politique en vienne à adopter une position aussi forte que celle qui est pourtant proposée (les raisons étant diverses, dont celle de l'électorat et d'un accès au pouvoir justement soumis à la nécessité des compromis), ce qui peut paraître problématique. Toutefois, il semble bien plus important d'apporter dans l'espace public des débats de fond qui se basent sur nos croyances réelles et profondes, plutôt que de se contenter des « gains possibles » et de chercher à tout prix un consensus politique à l'image de ceux et celles qui siègent au Parlement.

En dehors des débats concernant les plateformes de type *Airbnb*, le milieu communautaire est souvent embourbé dans de tels espaces dichotomiques. Souvent, il s'agit de choisir entre la ligne flexible et inflexible. L'objectif ici n'est pas du tout de renforcer la division ou de remettre en question l'unité nécessaire du milieu communautaire (surtout en cette époque de compressions et d'austérité budgétaire), mais plutôt d'en appeler à aborder ces questions ouvertement et de front afin d'assurer la pérennité des valeurs critiques et de l'essence même de l'existence des organismes autonomes.

Airbnb

Pour une interdiction sans compromis des plateformes de type *Airbnb*... La suite

Prendre position

Les sceptiques auront tendance à tourner le regard vers les différents modèles d'encadrement qui ont été mis en œuvre un peu partout dans le monde. De l'interdiction partielle (Berlin) aux limitations quantitatives et physiques liées aux nombres d'espaces loués (New York, Paris, Amsterdam), à la durée des locations et aux règles de zonage (Sonoma et autres villes américaines) ; des restrictions opérationnelles de nature très précises tentées dans certaines petites villes (Mau County, Hawaii) jusqu'à l'imposition de permis et de taxes comme au Québec, rien n'y fait! D'un bout à l'autre du globe, l'ensemble des tentatives se sont montré peu efficaces, voir totalement inutiles. Au meilleur, certaines (rares) villes ont réussi à ralentir le processus exponentiel du nombre de locations proposées sur les plateformes de type Airbnb[3].

Cela s'explique par le fait qu'on tente de garder les « bons côtés » de ces plateformes et qu'on ne part qu'à la chasse de ceux et celles qui abusent de son efficacité. Ainsi, on propose des solutions qui tentent de plaire à tout le monde, des compromis qui s'attaquent au supposé « irréalisme » d'une position d'interdiction totale. On délaisse ainsi le problème de fond qui consiste à assurer une réelle protection du parc de logements locatifs, au bénéfice individuel de ceux et celles qui utilisent ces plateformes souvent dans un rapport mercantile, afin « d'arrondir les fins de mois ».

Ce n'est pas exagéré de dire que la situation actuelle est alarmante, non seulement au niveau des villes et des quartiers les plus affectés (comme Montréal et le Plateau Mont-Royal), mais également d'un point de vue globalisé. Les compagnies comme Airbnb ne sont pas des entreprises à visage humain, malgré ce qu'elles veulent bien nous faire croire (notamment à travers les millions de dollars dépensés en campagnes de marketing). Elles ont plutôt toutes les caractéristiques des grandes industries capitalistes et dévastatrices qui participent à l'accroissement des inégalités mondiales. Collectivement, nous possédons un ensemble de raisons d'être insurgé-e-s contre les plateformes de type Airbnb, de les attaquer et de les critiquer jusqu'à l'usure. C'est pourquoi il est important de réitérer une prise de position en faveur d'une interdiction totale (et également du boycott) comme moyen de lutte direct aux intérêts du marché privé et de ce type de plateformes.

---

3. Voir à ce sujet le site internet de Tom Slee, spécialement en ce qui concerne les données «ville par ville» Disponible en ligne (dernière consultation le 24 janvier 2018) : http://tomslee.net/airbnb-data-collection-get-the-data.

Protégeons nos logements, interdisons *Airbnb* !

Airbnb

Par Gabrielle Renaud

L'été arrive à grand pas et pour les résidents et résidentes du Plateau Mont-Royal, été est synonyme d'*Airbnb* ! Les troubles de voisinage recommenceront pour certaines et certains.

Que faire losque l'on est « victime » d'airbnb ?

Si vous soupçonnez une personne (propriétaire ou locataire) de « faire » du *Airbnb* de manière illégale ou que cela cause des problèmes de voisinage (bruit excessif, va-et-vient constant, sacs d'ordure qui trainent, etc.) :

1. Si possible, contactez le propriétaire de l'immeuble pour lui faire part de la situation.
2. Si le propriétaire refuse d'agir ou nie la situation, appelez votre arrondissement en composant le 311 et demandez si l'immeuble est zoné résidentiel ou commercial.
3. Si le logement ou l'immeuble est zoné résidentiel, vous pouvez remplir une plainte d'hébergement touristique en non-conformité sur le site web du ministère du Tourisme. Il est également important de loger une plainte au 311.
4. Si le logement ou l'immeuble est zoné commercial ou mixte, la situation est un peu plus complexe. Nous vous invitons alors à contacter votre comité logement pour obtenir de l'aide.
5. Il est toujours possible d'envoyer une mise en demeure au propriétaire pour perte de jouissance paisible des lieux (article 1854 du Code civil du Québec), et d'ouvrir un dossier à la Régie du logement si nécessaire. Des modèles de mise en demeure sont disponibles sur notre site web (clpmr.com).

Il est à souligner que l'arrondissement du Plateau Mont-Royal a adopté un moratoire sur la délivrance de permis d'hébergement touristique. Soyez vigilante et vigilant.

Interdire, boycotter et prendre position contre Airbnb

Il est facile de s'arrêter uniquement aux bons côté *d'Airbnb*, par exemple la location de son appartement lors de la période des vacances. Mais à quel prix sommes-nous prêt-e-s à faire cela?

On doit se rendre à l'évidence, en faisant du *Airbnb*, chacun et chacune participe d'une manière ou d'une autre aux problèmes liés à l'hébergement touristique dans les quartiers résidentiels : moins de logements disponibles, hausses des loyers et gentrification accélérée. En d'autres termes, faire du *Airbnb* équivaut à se tirer une balle dans le pied sans même sans rendre compte. Il s'agit d'un problème collectif qui nous touche tous et toutes.

Face à une telle situation, le Comité logement du Plateau Mont-Royal propose l'interdiction de l'hébergement touristique par le biais des plateformes de type *Airbnb*.

Mobilisons-nous et agissons collectivement afin de conserver et de protéger nos quartiers! Contactez-vous afin de joindre le mouvement et d'agir de manière concrète contre *Airbnb* !

OPINION

L'honnêteté morale

Par Pierre Guèvremont

Les 16 et 17 mai derniers, s'est tenu à l'Île-d'Orléans le congrès bisannuel du RCLALQ (regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec) auquel j'ai assisté en tant que membre et invité du CLPMR. Le congrès a pour but de fixer les différentes orientations et engagements du regroupement en matière de défense des droits des locataires. Le congrès s'est ouvert avec la présentation d'un exposé par Guitté Hartog sur le racisme systémique.

Effectivement ce sujet nous concerne en tant que locataire de près ou de loin dans nos relations avec notre voisinage. Le point de vue que Guitté a apporté est basé sur le ''buen vivir'', le bien vivre ensemble. Est-il nécessaire de mentionner que peu importe le statut du nouvel arrivant, il s'établit au Québec pour améliorer sa qualité de vie ? Qu'il ait quitté son lieu d'origine parce qu'il subissait une contrainte, voire une oppression (de race, de religion, de sexe, d'idéologie politique, pour des raisons économiques ou autres) ou même qu'il soit un immigrant investisseur, il s'agit d'inclure le nouvel arrivant à notre société. Depuis les premiers colons venus de la France au XVII ième siècle ou de la Grande-Bretagne le siècle suivant nous nous sommes tous et toutes établis sur ce territoire pour accéder à une meilleure qualité de vie, les Amérindiens et Amérindiennes y puisaient également leurs ressources vitales.

Les enjeux actuels de notre structure d'accueil semblent avoir des lacunes, nous sommes confrontés à notre propre image, à nos propres difficultés, à l'errance identitaire ou politique de certains.

Nous vivons dans une société où les écarts entre les classes sociales ne cessent de s'aggraver alors peut-être devrions-nous orienter nos choix politiques vers le développement du bien commun et non à sa marchandisation, non à l'eldorado, non à une hégémonie impérialiste d'où qu'elle provienne. Est-ce que nous accueillons de nouveaux arrivants pour nourrir 'le gros serpent capitaliste' ou pour se doter d'une société plus responsable de ses choix? L'accès à un logement décent et à un travail correspondant aux aspirations de chacun(e) sont deux enjeux primordiaux qu'une société équitable devrait réaliser.

Le capitalisme est une idéologie unilatérale et fermée sur elle-même qui utilise entre autre la désinformation et qui mène ultimement soit à la servitude soit à l'oppression voire à la répression. Dans les pays du 'Sud global' il offre une aide liée à son hégémonie, dans les quartiers d'ici la gentrification agit de la même manière et fait aussi des ravages. Le logement locatif est devenu une source importante de profit à l'investissement pour une minorité de la population (les propriétaires-locateurs représentent à peine 3,5% de la population adulte du Québec) au détriment d'un besoin vital essentiel pour près de 40 % des ménages québécois (2013). Les sommes accordées pour perpétuer le statu quo de l'unilatéralisme politique actuel sont colossales. On a qu'à penser aux 400 millions de dollars consacrés à la sécurité du G7 de juin 2018 qui en plus d'être puisés dans les coffres de l'état (qui proviennent de nos impôts) seront versés à des entreprises dont les employés maintiendront en place fort possiblement l'idéologie unilatéraliste au pouvoir lors des prochaines élections à moins de se retrouver en conflits d'intérêt.

Et comment s'opposer à l'achat de 4,5 milliards de dollars par le gouvernement fédéral du pipeline Trans Mountain appartenant à Kinder Morgan alors que la planète suffoque?

Il en va de soi d'améliorer notre accueil aux nouveaux locataires (de quelle provenance que ce soit) en les informant de leurs droits et devoirs, de dénoncer et de s'opposer à toutes formes de spéculations de l'espace public, de bannir toutes formes d'exclusion systémique et de garantir la liberté intellectuelle de chacun(e). Il serait de mise d'établir et de promouvoir l'accès à des lieux publics dédiés aux activités communautaires et aux échanges interpersonnels où chacun(e) pourrait participer sans aucune forme de manipulation ni d'une part ni de l'autre.

Est-ce que l'honnêteté morale est une utopie?

Revendiquons l'ancienne Institution des Sourdes !

Logement social

Par Cloé Fortin

Le 1er septembre 2015, le gouvernement du Québec, par le biais de la Société québécoise des infrastructures (SQI), annonce son intention de vendre le 3725 rue St-Denis, soit l'ancienne Institution des Sourdes-Muettes. La même année, la majorité des locataires de l'immeuble, dont l'Agence de la santé et des services sociaux et ses quelque 300 employé-e-s, avait quitté les lieux laissant l'immeuble presqu'entièrement vacant.

Le Comité logement du Plateau Mont-Royal s'est vite intéressé à la question de l'ancienne Institution des Sourdes et s'est mis en action afin que ce site ne soit pas vendu aux mains des plus offrants pour être transformé en condos. Étant très bien situé, accessible en transport en commun, près des parcs et commodités, ce lieu serait idéal pour du logement social.

Une assemblée publique sur l'avenir du site

Le 12 octobre 2017, le Comité logement du Plateau Mont-Royal, en collaboration avec la CDC Action Solidarité Grand Plateau, la firme d'architectes Rayside Labossière, le groupe de ressources techniques Atelier habitation Montréal et la Société d'histoire du Plateau Mont-Royal, a organisé une assemblée publique sur l'avenir du site.

L'objectif principal de l'assemblée était de donner la parole aux citoyens et citoyennes afin de connaître leurs préoccupations, leurs attentes et leurs idées sur les possibilités de développement du site de l'Institution des Sourdes. À la suite de cette assemblée publique, plusieurs besoins prédominent :

- Que le site garde une vocation sociale, publique et communautaire
- Qu'on y retrouve des organismes et services pour la communauté sourde, les aîné.es, les familles et les personnes à faible revenus
- Qu'on y retrouve du logement social pour tous et toutes

Création du comité '' Institution des Sourdes"

Nous avons traité la question de l'ancienne Institution des Sourdes lors d'un comité de mobilisation le 29 novembre dernier. Plusieurs membres de la communauté sourde

étaient présent.es et cela a donné lieu à la création d'un comité de travail, le comité ''Institution des Sourdes". Ce comité a pour mandat de revendiquer, par le Comité logement du Plateau Mont-Royal, que L'institution des Sourdes demeure dans le domaine social, public et communautaire, et qu'une partie soit destinée au logement social et à des activités par et pour la communauté sourde.

Depuis la création du comité, plusieurs actions ont été réalisées; visite au conseil d'arrondissement, rencontre avec la Société Québécoise des infrastructures, rédaction d'une pétition, rédaction d'une lettre d'appui et bien d'autres restent à venir; rencontre avec Luc Ferrandez, BBQ festif sur le site de l'ancienne Institution des Sourdes. Bien sûr, il reste beaucoup à réaliser afin que le nos revendications se concrétisent.

La question du logement social vous tient à cœur? Vous avez à cœur que l'ancienne Institution des Sourdes demeure dans le domaine social et communautaire? Venez-vous impliquer dans le comité Institution des sourdes ! La lutte commence et nous avons besoin de battants !

Revendiquons l'ancienne institution des Sourdes !

DROITS

Le service individuel aux locataires, là où l'action collective prend son sens

par Vicky Langevin

Le printemps est arrivé, il est temps pour le CLPMR d'observer le travail accompli pour l'année 2017-2018. Outre les nombreuses actions, activités de toutes sortes et les représentations auprès de nos regroupements et élu-e-s de différents paliers, le Comité a répondu à 1442 locataires demandant de l'information sur leurs droits et recours.

Ces locataires, habitant essentiellement le Plateau, font face à divers problèmes de logement. 28 % des demandes reçues concernaient un mauvais état du logement ou un problème de salubrité, 16% une Hausse de loyer et 15% concernaient une atteinte au droit au maintien dans les lieux, comme une reprise de logement. Bon nombre de demandes avaient pour sujet le harcèlement entre propriétaire et locataire, la cession de bail ou la sous-location, le logement social, le paiement du loyer ou les troubles de voisinage.

Bien que l'équipe du Comité outille les locataires afin qu'ils et qu'elles puissent faire valoir leurs recours, plusieurs injustices demeurent. La difficulté de faire respecter ses droits en tant locataires est bien présente.

L'arrondissement doit être proactif auprès des propriétaires récalcitrants en matière d'insalubrité et être davantage outillé-e-s pour détecter des problèmes de vermines ou de moisissures. Les délais de la Régie du logement doivent être grandement raccourcis pour les causes ouvertes par un-e locataire (en moyenne 21 mois pour une cause civile!) et doit cesser d'être une machine à expulser les locataires. Sans contrôle des loyers et registre des baux, les propriétaires ont pratiquement le feu vert pour les hausses de loyers abusives.

Ces problèmes ne sont que quelques exemples des situations auxquelles font face les locataires du Plateau Mont-Royal. Comment changer les structures qui génèrent ses injustices? Il faut lutter collectivement pour les droits de toutes les personnes locataires! S'unir pour renverser le rapport de force entre propriétaires et locataires, et exiger que les différents paliers gouvernementaux améliorent les conditions de vies des personnes mal logé-e-s.

Oui au logement social, non à la gentrification! Oui au registre des baux, non à la marchandisation!

Portrait du quartier du Plateau Mont-Royal

PORTRAIT

par Carole Boucher

Le revers de la médaille

Le Plateau Mont-Royal n'est pas seulement un terrain de jeu et de fêtes pour les gens riches et célèbres. Bien au contraire, la pauvreté y est très présente : 23 % des ménages de l'arrondissement gagnent moins de 20 000 $ par année, contre 17 % pour l'Ile de Montréal. Le milieu communautaire y joue un rôle important. En fait, on pourrait dire qu'il représente le filet de sécurité des plus vulnérables.

Le CLPMR fait partie prenante de ce réseau d'aide et de soutien. Comme la plupart des organismes communautaires, c'est un endroit où les gens trouvent des réponses à leurs questions. Mais, surtout, c'est un lieu d'implication et d'épanouissement tant au plan personnel que collectif.

Sortir de l'isolement et partager les préoccupations du quotidien est primordial pour les personnes vivant seules, ce qui est le cas de près de 52 % de la population du Plateau Mont-Royal. Au CLPMR et elles peuvent participer à une diversité d'activités enrichissantes et stimulantes tournant autour de la défense des droits des locataires.

Un quartier de locataires

Même s'il est en baisse depuis quelques années, le pourcentage de ménages locataires est de 72 % dans le quartier, comparativement à 63 % dans le grand Montréal. Près de 44 % des ménages locataires doivent payer plus de 30 % de leur revenu pour se loger. Dans notre arrondissement, les loyers sont plus chers qu'ailleurs à Montréal. Les frais de logement mensuels des ménages locataires sont de 965 $ sur le Plateau alors qu'ils sont de 835 $ à Montréal.

La réalité des ménages locataires, notamment ceux à faible et modeste revenu, se traduit de multiples façons. Ils consacrent une proportion trop grande de leur revenu pour se loger, rendant difficile le paiement de leur loyer. Ils subissent d'intenses pressions pour quitter leur logement afin de répondre à la fièvre spéculatrice toujours présente dans le quartier. Ils vivent dans des conditions de salubrité qui ont des conséquences négatives sur leur santé physique et mentale. Soulignons que près de 10 % des logements du Plateau-Mont-Royal nécessitent des réparations majeures (8 % à Montréal).

Abus envers la population immigrante

En proportion, la présence immigrante sur le Plateau Mont-Royal (24 %) est plus faible que celle que l'on retrouve à l'échelle de Montréal (34,3 %). Mais ici comme ailleurs à Montréal, les personnes immigrantes sont victimes de discrimination et ont de la difficulté à trouver un logement. Certains propriétaires profitent de leur méconnaissance de leurs droits comme locataires pour augmenter abusivement le loyer, exiger des dépôts illégaux ou négliger l'entretien des logements.

Le manque de logements sociaux dans le quartier crée des tensions entre les personnes y habitant depuis longtemps et celles qui y sont arrivées plus récemment. Le CLPMR met beaucoup d'énergie à faire comprendre que ce n'est pas l'exclusion des personnes immigrantes qui va régler le problème des longues listes d'attente mais la construction de nouveaux logements sociaux.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

JUILLET

12 juillet: Tractage et porte-à-porte

18 juillet 14h, local 432: Atelier logement social

19 juille: Tractage et porte-à-porte

26 juillet: Tractage et porte-à-porte

SEPTEMBRE

La grande marche *De villes en villages pour le droit au logement*!

2 septembre, à Ottawa: rassemblement de départ

Le 13 septembre, à Montréal: marche de Parc-Extension à Saint-Henri

Le 29 septembre, à Québec: manifestation de clôture

Pour Participer, contactez-nous!

Le FRAPRU organise une grande marche, d'Ottawa à Québec, du 2 au 29 septembre 2018, il s'agit d'un parcours de plus de 500 km! L'objectif est d'interpeler les deux paliers de gouvernement sur les graves dénis du droit au logement qui accablent les ménages locataires à faible revenu et sur l'insuffisance des investissements publics dans le domaine du logement social.

COMITÉ LOGEMENT
DU PLATEAU MONT-ROYAL

4450 rue St-Hubert, local 328
514-527-3495
clplateau@clpmr.com
CLPMR.COM